

Le 4 octobre 2017

Communiqué de presse

Assemblée générale des délégués de la CARMF en 2017

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET DU BILAN

L'Assemblée générale des délégués, qui s'est déroulée le samedi 30 septembre 2017 au Palais des Congrès de Paris sous la présidence du Docteur Thierry Lardenois, a permis d'exposer :

- le bilan et compte de résultat de l'exercice 2016,
- les placements mobiliers et immobiliers.

Les comptes 2016 font apparaître un résultat net en excédent de 219 millions d'euros pour les trois régimes gérés par la CARMF (complémentaire, ASV et invalidité-décès). Les charges se sont élevées à 1,9 milliard d'euros, et les produits à 2,1 milliards d'euros notamment grâce à un résultat financier de 244 millions d'euros.

À l'issue de ces présentations, les délégués ont approuvé à une très large majorité les comptes de la CARMF pour l'exercice 2016. Le résultat a été de 91,83 % de "OUI" et de 8,17 % de "NON" soit 382 voix contre 34 sur un total de 416 suffrages exprimés.

La CARMF gère l'ensemble des régimes obligatoires de retraite et de prévoyance des médecins libéraux (125 000 cotisants, 86 000 prestataires). Elle recueille chaque année 2,5 milliards d'euros de cotisations (médecins + caisses maladies) et verse 2,3 milliards d'euros de prestations. Les réserves des régimes complémentaires représentent plus de 7 milliards d'euros.

Contact presse :
Service communication - Grégoire Marleix
Tél : 01 40 68 33 81 - Fax : 01 40 68 32 23
E-mail : communication@carmf.fr